

Crise sanitaire : 23,5 milliards de déficit en 2020 pour le système de retraites

 leparisien.fr/economie/crise-sanitaire-23-5-milliards-de-deficit-en-2020-pour-le-systeme-de-retraites-26-11-2020-8410691.php

26 novembre
2020

Par Catherine Gasté

Le 26 novembre 2020 à 16h54

La crise sanitaire et économique a frappé de plein fouet le système des retraites, pourtant quasiment à l'équilibre en 2019. Sans surprise, le Conseil d'Orientation des retraites (COR), dans son rapport annuel remis ce jeudi, confirme un solde déficitaire de 23,5 milliards d'euros pour l'année 2020, soit 1,1 % du produit intérieur brut (PIB). Des chiffres consolidés sur la dégradation sensible des perspectives financières depuis la crise du Covid-19, qui se révèlent néanmoins légèrement inférieurs – de près d'un milliard en moins – à ceux présentés dans le rapport d'étape sur les effets du confinement rendu il y a un mois, à la demande de Jean Castex.

« Cette forte dégradation du déficit serait de nature essentiellement conjoncturelle », affirment les auteurs. Que faut-il comprendre ? Les comptes sont aujourd'hui dans le rouge pour plusieurs raisons liées essentiellement à une baisse des rentrées de cotisations vieillesse.

Le chômage partiel et les exonérations de charges plombent les recettes du système de retraites

La principale est le fort recours au chômage partiel, qui a atteint près de 9 millions de salariés certains mois, avec pour conséquence mécanique de ne collecter aucune recette pour les caisses vieillesse en 2020 (et sans doute en 2021). En effet, même si l'indemnité de chômage partiel versée par l'employeur est fixée à 70 % du brut, elle est totalement exonérée de cotisations sociales. Même effet concernant les reports de charges accordés aux entreprises et les exonérations liées au plan de soutien. Un manque à gagner que l'Etat serait censé compenser, or rien n'est prévu pour 2020, ni pour 2021 dans les budgets de la Sécurité sociale. Le fera-t-il ? Mystère. Sans parler des salariés se retrouvant au chômage, dont les revenus baissent et qui cotisent donc moins.

À très court terme, le COR explique que « la diminution des dépenses liée à la faible surmortalité des retraités enregistrée jusqu'à présent » ne compenserait pas « la très forte contraction des ressources ». À plus long terme, les comptes du système de retraite devraient retrouver l'équilibre courant 2030, « avec une croissance qui reviendrait au niveau engagé avant la crise ». Entre 2030 et jusqu'en 2060, la part des dépenses pour les retraites reculerait, quel que soit le cas de figure envisagé.

LIRE AUSSI > Dette publique : qui va payer la facture ?

Et à partir de 2070, elle « serait même inférieure à celle constatée en 2019 dans tous les scénarios », entre 11,6 % et 13,4 % du PIB, avance encore le COR. Une nouveauté par rapport aux données du rapport d'étape d'octobre et de juin derniers. En effet, cette baisse est liée au fait que les personnes vont acquérir moins de droits à l'assurance-vieillesse « pendant la crise actuelle », précisément celles ayant été en chômage partiel comme celles ayant basculé au chômage. Un phénomène lié à la crise qui va faire baisser les coûts pour le système lorsque ces salariées seront à la retraite. « Si la sécurité financière du système ne semble pas menacée à moyen et long terme, le niveau de vie des retraités par rapport au reste de la population va se dégrader dès les années 2020 et rapidement jusqu'en 2070 du fait des réformes précédentes », nous affirme un haut fonctionnaire.

Différents scénarios en lice

L'exécutif doit remettre sur l'écheveau la mère de toutes les réformes, désormais à la lumière de ses éléments récents du COR. Dans l'agenda social fixé par la ministre du Travail, Elisabeth Borne, cet automne aux syndicats et au patronat, il avait été prévu, à partir de novembre, des rencontres pour rouvrir sur ce chantier. L'évolution de l'épidémie et le reconfinement ont bousculé quelque peu les rendez-vous déjà nombreux sur le télétravail, l'assurance-chômage, le plan de soutien aux entreprises, etc.

Une réunion entre le gouvernement et les partenaires sociaux à Matignon semble pourtant gravée dans le marbre, le 13 février 2021. Différents scénarios, comme nous l'avons révélé en juillet dernier, sont toujours en piste. Le COR de son côté doit d'ailleurs engager dès 2021 « un processus de réflexion et de discussions autour des scénarios ». Restent les nombreux « aléas » qui entourent ce dossier toujours politiquement explosif : la résurgence de l'épidémie, l'évolution de la croissance, le climat social et bien évidemment la proximité des élections régionales, départementales et présidentielles.